



FAUNE-PACA PUBLICATION

N°137 Mars 2026

Distribution et habitat du Pipit rousseline (*Anthus campestris*) dans les Alpes du sud et en particulier dans le département des Hautes-Alpes



Distribution et habitat du Pipit rousseline (*Anthus campestris*) dans les Alpes du sud et en particulier dans le département des Hautes-Alpes

Mots-clés : Pipit rousseline, *Anthus campestris*, Alpes du sud, Hautes-Alpes, déprise rurale, réchauffement climatique, étage subalpin, étage alpin

Auteurs : Alex CLAMENS

Citation : CLAMENS A. (2026). Distribution et habitat du Pipit rousseline (*Anthus campestris*) dans les Alpes du sud et en particulier dans le département des Hautes-Alpes. *Faune-PACA publication n°137* : 18 pp.

Résumé

Les données de Pipit rousseline en période de nidification issues de la base de données Faune-PACA ont été utilisées pour préciser la répartition actuelle de cette espèce dans le département des Hautes-Alpes.

Le Pipit rousseline y est réparti de manière discontinue avec une présence significative à l'étage subalpin mais aussi alpin. Il est également présent dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes à ces mêmes étages. Sa présence est conditionnée par des facteurs climatiques, édaphiques et anthropiques qui maintiennent des milieux ouverts, secs, avec des plages de sol nu. Sa présence dans ces étages n'est connue que depuis le début des années 2000.

Actuellement, nos résultats indiquent une tendance à l'augmentation significative des populations au-dessus de 1600 m d'altitude, tandis qu'une diminution non significative est observée en dessous de ce seuil. Si l'augmentation des effectifs en altitude peut s'expliquer en partie par une amélioration de l'effort de prospection, il est également possible que, sous l'effet conjoint de la fermeture des milieux à basse altitude et du réchauffement climatique, les étages subalpin et alpin deviennent des zones refuges pour le Pipit rousseline.

Remerciements

Jean-Charles Villaret a relu et précieusement commenté et corrigé une première version du texte et a longuement échangé avec moi sur l'habitat du Pipit rousseline. Ariane Bernard-Laurent m'a communiqué des observations non publiées de Pipit rousseline dans les Hautes-Alpes et a relu une première version du manuscrit. Fabien Sane (ALEPE) a pris le temps de me fournir des données précises sur la répartition du Pipit rousseline en Lozère avec en particulier une carte de présence en fonction de la géologie. Marc Corail et Élie Ducos m'ont encouragé dans ce travail et ont relu le manuscrit. Thierry Joubert a discuté avec moi de la complétude de la prospection. Joël Blanchemain m'a communiqué ses données dans les Hautes-Alpes et Fabien Gilot et Emmanuel Roy du GOR ont fait de même avec des données dans les Pyrénées Orientales, ainsi que Michel Jay pour le Gard. Ma réflexion s'est enrichie d'échanges avec François Guélin qui a relu la version finale ainsi que Louis Allano.

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans les naturalistes qui saisissent leurs données dans la base de données Faune-PACA, et qu'il est impossible de tous remercier ici. Merci à Amine Flitti, ornithologue et directeur de la LPO PACA, qui m'a communiqué l'ensemble des données de Pipit rousseline pour les trois départements des Alpes du sud, et à Jean-François Azens pour sa relecture minutieuse du texte.

Merci aux observateurs ayant fourni des données de nidification de l'espèce dans les Hautes-Alpes : Franck Ambrosini, Olivier Arieu-Jouglard, Magali Battais, Robert Balestra, Régis Bertolotti, Nicolas Biron, Carole Bizart, Yann Blanchard, Pierre Bonneau, Gérard Briard, Rémi Brugot, Adrien Charbonneau, Alex Clamens, Damien Combrison, Marc Corail, Jean-Christophe Cordara, Sylvère Corre, Albert

Delannoy, Anne Delestrade, Élie Ducos, Éliane Dupland, Olivier Eyraud, Benno Fahl, Erwan Fressinaud de Feix, Matthieu Gauvain, Sylvain Grimaud, Olivier Hameau, Pierre-Yves Henry, Thierry Joubert, Gaëtan Jouvenez, Michael Köppe, Thibaut Lacombe, Irène et Pierre Lastère, Thiery Louvel, Robin Lhuillier, Thomas Lux, Geoffrey Monchaux-Lefevre, Corinne Meizenq, Sebastien Merle, Cédric Mroczko, Christophe Nguyen-The, Jean-Pierre Niermont, Vincent Palomarès, Aude Pappé, Mathieu Pélissié, Hubert Pottiau, François Poumarat, Martine Poumarat, Tommaso Renzull, Sylvain Roux, Régis Roy, Henk Sierdsema, Jean-Louis Santini, Pascal Saulay, Anne Simon, Frédéric Spada, Martin Stevenot, Louis Ton, Julien Traversier, Pierre Tron, Rémi Turban, Marc Verrecchia, Frédéric Veyrunes, Dominique Vincent et Yves Zabardi.

Sommaire

Introduction	5
Matériel et méthodes	5
Collecte des données.....	5
Méthode de calcul pour étudier l'évolution temporelle des populations	6
Résultats	8
Répartition géographique du Pipit rousseline dans les Hautes-Alpes.....	8
Présence du Pipit rousseline aux étages subalpin et alpin dans les départements des Alpes du sud	11
Évolution temporelle des populations de Pipit rousseline dans les départements des Alpes du sud	11
Discussion	12
Facteurs conditionnant la répartition de l'espèce dans le département des Hautes-Alpes.....	12
Milieux fréquentés dans les Hautes-Alpes en dehors du domaine sous influence méditerranéenne	13
Présence aux étages subalpin et alpin et son évolution dans les Alpes du sud	13
Importance du substratum géologique quant à la distribution du Pipit rousseline	15
Conclusion	16
Références bibliographiques	17
La faune de la région PACA	18
Le projet www.faune-paca.org	18
Faune-PACA Publication	18

Introduction

Le Pipit rousseline est un passereau des milieux ouverts et secs. En France, l'essentiel de la population nicheuse se concentre en région méditerranéenne depuis le littoral jusqu'aux causses, à la bordure sud du Massif central et aux Alpes méridionales (Barnagaud *in* Issa & Muller, 2015). Il est également présent sur le littoral atlantique au sud de l'embouchure de la Loire, dans les plaines d'Aquitaine et du Poitou et de manière résiduelle en Champagne-Ardenne.

Dans les Alpes du sud, l'atlas des oiseaux nicheurs de PACA considérait l'espèce comme rare ou absente dans les Hautes-Alpes et les zones montagneuses des Alpes-de-Haute-Provence, et inégalement répartie dans les Alpes-Maritimes (Paulus *in* Flitti *et al.*, 2009). Pour les Hautes-Alpes, Ducos & Corail (2022) écrivaient dans une synthèse, pour l'année 2019, que dans le département « trois secteurs concentrent l'essentiel des données pour cette espèce : le secteur de Gleize dans le Champsaur, les adrets de la Guisane, et ceux de Prunières dans l'Embrunais ».

Le but de cet article est, à partir de la base de données Faune-PACA, de faire une synthèse de la distribution de l'espèce dans le département des Hautes-Alpes pour la période 2009-2024, de préciser sa distribution actuelle dans les trois départements des Alpes du sud, et d'analyser l'évolution de cette distribution au cours des seize dernières années.

Matériel et méthodes

Collecte des données

Pour les Hautes-Alpes, toutes les données de Pipit rousseline des années 2009 à 2024 avec un indice de nidification (possible, probable ou certain) ont été extraites de la base de données Faune-PACA. Seules les données postérieures au 1^{er} mai ont été retenues, la migration de l'espèce n'étant pas achevée en avril, cumulant ainsi 197 données dont 143 localisées précisément et utilisées pour calculer les altitudes moyennes (Figure 1).

Pour les trois départements des Alpes du sud (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes) le nombre de données de Pipit rousseline avec indice de nidification a été extrait de la base de données Faune-PACA pour les périodes 2009-2013 et 2020-2024, en séparant celles situées à une altitude strictement inférieure à 1600 m de celles situées à une altitude supérieure ou égale à 1600 m. Pour cette partie de l'étude, nous n'avons pas limité l'échantillon aux seules données en localisation précise car l'utilisation de l'altitude du lieu-dit ne peut introduire qu'une proportion négligeable d'erreurs (données placées dans la mauvaise catégorie au voisinage de la limite des 1600 m) mais augmente par contre significativement la taille de l'échantillon. Des périodes de cinq ans ont été retenues pour disposer d'un échantillon comparatif suffisant. L'année 2009 correspond au début du fonctionnement significatif de la base. L'altitude de 1600 mètres a été retenue comme limite inférieure de l'étage subalpin. Le nombre total de données avec indice de nidification de toutes les autres espèces d'oiseaux a également été extrait pour les mêmes périodes et les mêmes altitudes afin de calculer des fréquences relatives.

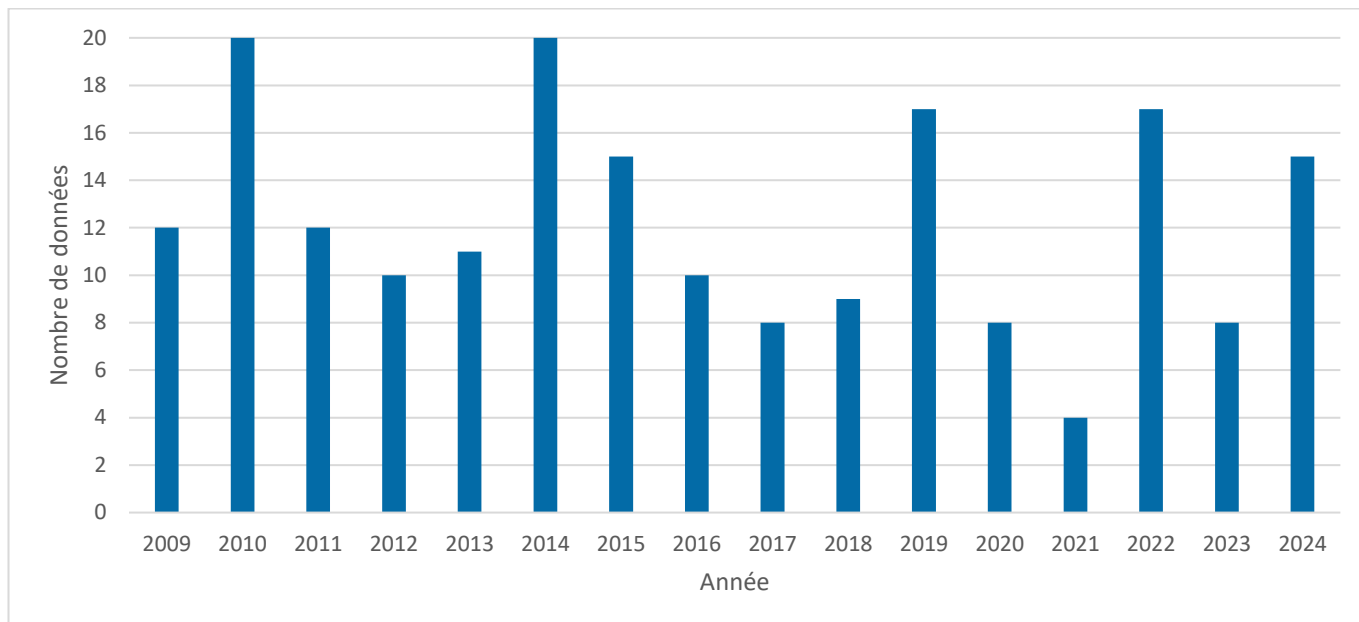


Figure 1. Répartition temporelle des données de Pipit rousseline avec indice de nidification dans les Hautes-Alpes pour la période 2009-2024. Source : Faune-PACA.

Méthode de calcul pour étudier l'évolution temporelle des populations

La méthode est reprise de Clamens & Guélin (2024). La période 1 correspond à 2009-2013 et la période 2 à 2020-2024. On note :

X_1 et X_2 : population réelle du Pipit rousseline en périodes 1 et 2

N_1 et N_2 : les populations réelles de toutes les autres espèces en périodes 1 et 2

F_1 et F_2 : les fréquences relatives du Pipit rousseline en périodes 1 et 2

P_1 et P_2 : les proportions d'individus de Pipit rousseline détectées en périodes 1 et 2

P_{1N} et P_{2N} : les proportions d'individus détectées pour toutes les autres espèces en périodes 1 et 2

Ces proportions dépendent de la probabilité de détection de l'espèce et de l'effort de prospection, lié à la période et au lieu.

On a :

$$F_1 = \frac{P_1 X_1}{P_1 X_1 + P_{1N} N_1} \cong \frac{P_1 X_1}{P_{1N} N_1}$$

car $P_1 X_1$ est très petit devant $P_{1N} N_1$ (facteur de 10^{-3} à 10^{-2}).

De même, on a :

$$F_2 \cong \frac{P_2 X_2}{P_{2N} N_2} = \frac{P_2 X_2}{x P_{2N} N_1}$$

x représente le rapport entre N_2 et N_1 qui intègre dans le calcul une variation possible du peuplement total. Par exemple en Auvergne, sur une période de treize ans, une augmentation de 10 % avait été estimée et $x = 1,1$ (Clamens & Guélin, 2024).

On a donc :

$$X_1 = \frac{P_{1N} F_1 N_1}{P_1} \text{ et } X_2 = \frac{x P_{2N} F_2 N_1}{P_2}$$

En supposant que l'intensité de prospection varie dans les mêmes proportions d'une espèce à l'autre, soit $\frac{P_{1N}}{P_1} = \frac{P_{2N}}{P_2}$, alors on peut déduire que :

- La population de Pipit rousseline est stable entre les deux périodes si $X_1 = X_2$, donc si $F_1 = F_2$, soit $\frac{F_2}{F_1} = \frac{1}{x}$;
- La population augmente entre les deux périodes si $X_1 < X_2$, donc si $\frac{F_2}{F_1} > \frac{1}{x}$;
- La population diminue entre les deux périodes si $X_1 > X_2$, donc si $\frac{F_2}{F_1} < \frac{1}{x}$.

Il n'est pas possible de tester la significativité des différences entre les rapports $\frac{F_2}{F_1}$ obtenus et la valeur seuil de $\frac{1}{x}$. Nous avons considéré comme raisonnable une incertitude de $\pm 20 \%$ pour cette valeur (Clamens & Guélin, 2024), soit une fourchette comprise entre $\frac{1}{x} - 0,2 \times \frac{1}{x}$ et $\frac{1}{x} + 0,2 \times \frac{1}{x}$. Nous considérons donc que $\frac{F_2}{F_1} < \frac{1}{x} - 0,2 \times \frac{1}{x}$ indique une régression significative et un rapport $\frac{F_2}{F_1} > \frac{1}{x} + 0,2 \times \frac{1}{x}$ indique une progression significative. Ces seuils de significativité sont donnés pour trois valeurs de x (Tableau I).

Tableau I. Seuil de significativité des rapports de fréquences relatives du Pipit rousseline selon l'évolution du peuplement global.

Évolution du peuplement	Seuil en dessous duquel la diminution des populations de Pipit rousseline est significative	Seuil en dessus duquel l'augmentation des populations de Pipit rousseline est significative
Stabilité des populations de toutes les autres espèces $x = 1$	0,80	1,20
Augmentation de 10 % des populations de toutes les autres espèces $x = 1,1$	0,73	1,09
Diminution de 10 % des populations de toutes les autres espèces $x = 0,9$	0,89	1,33

Résultats

Répartition géographique du Pipit rousseline dans les Hautes-Alpes

Dans la dénomination des zones, nous avons regroupé sous la dénomination de « bordure sud-est du Dévoluy » les secteurs de Gleize, de Rabou et de la Roche-des-Arnauds qui sont rattachés en général au Champsaur pour le premier, et au Gapençais pour les deux autres. Ce choix a été fait

afin de délimiter des ensembles homogènes d'un point de vue géomorphologique et écologique.

La distribution discontinue des données dans l'espace, caractéristique de l'espèce en dehors de la zone méditerranéenne (Barnagaud *in* Issa & Muller, 2015), nous a conduit à les regrouper par zones géographiques (Figure 2 et Tableau II). Deux données isolées ont été exclues : à Abriès (Queyras) le 16 juin 2022 à 2584 m d'altitude et à Pelvoux le 1^{er} juin 2018 à 1750 m d'altitude.

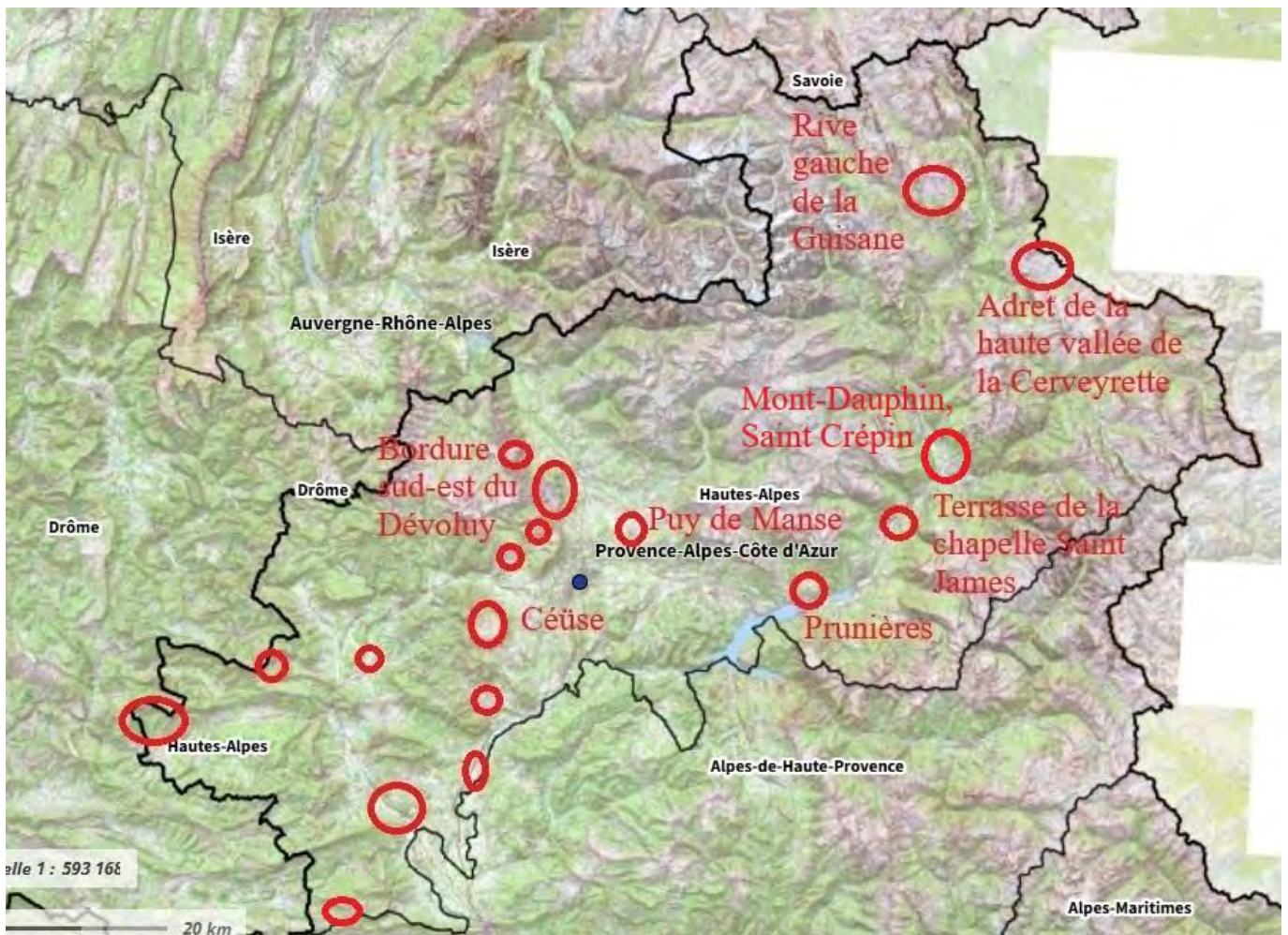
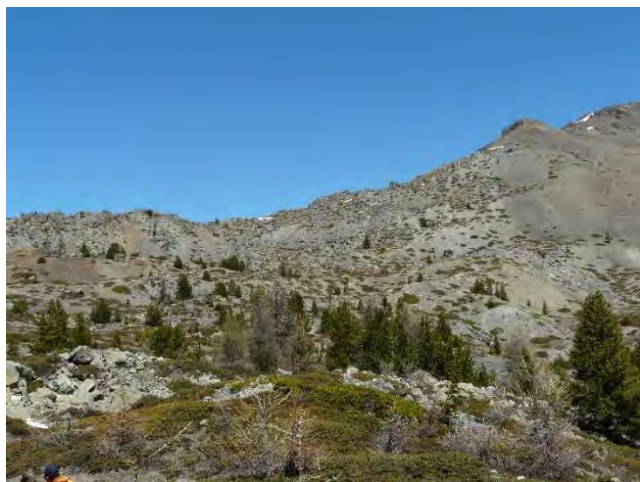


Figure 2. Répartition des principales observations de Pipit rousseline en période de nidification dans les Hautes-Alpes pour la période 2009-2024. Source : Faune-PACA, fond de carte Géoportail.

En rive gauche de la Guisane, les observations se concentrent au-dessus de La Salle-les-Alpes, sous la porte de Cristol, entre le Petit Aréa et le col de Granon. Il s'y ajoute des données au niveau du col de Buffère.

Sur l'adret de la haute vallée de la Cerveyrette, commune de Cervières, les

observations concernent plusieurs sites sur les pentes sud sous la crête entre la cabane des Douaniers et le col de Chabaud.



Adret de la Cerveyrette (Cervièrès et Montgenèvre, 05), un site de présence du Pipit rousseline : la cabane des Douaniers. Altitude de la photographie : 2240 mètres ; altitude du col : 2307 mètres. © Alex Clamens



Terrasse de la chapelle Saint-James ou plateau d'Herbonne (924 mètres d'altitude, Châteauroux-les-Alpes, 05). Exemple de pelouses steppiques sub-continentales thermoxérophiles de la haute vallée de la Durance fréquentées par le Pipit rousseline. © Alex Clamens



Vallée de la Cerveyrette (Cervièrès, 05). Le Pipit rousseline est présent sur l'adret à gauche sur la photo. Altitude du fond de la vallée : 1870 mètres. © Alex Clamens



Le Puy de Manse (Ancelle, Forest-Saint-Julien et La Rochette, 05, 1637 mètres d'altitude), butte calcaro-marneuse au centre de la photo qui se situe à la limite du Champsaur et du Gapençais, et qui accueille le Pipit rousseline. © Alex Clamens

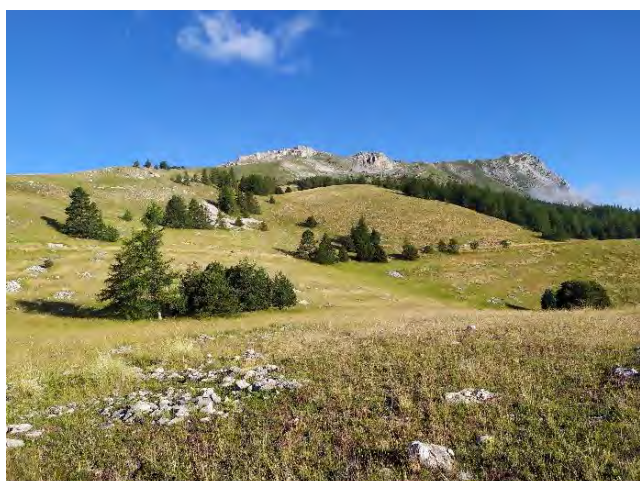
Deux sites accueillent l'essentiel des données pour la haute vallée de la Durance : la terrasse quaternaire, probablement interglaciaire Riss-Würm, de la chapelle Saint-James ou d'Herbonne (commune de Châteauroux-les-Alpes), et une station sur les terres noires de la commune de Prunières, en rive droite de la Durance. Ce passereau a aussi été noté une fois à Saint-Crépin et à Mont-Dauphin.

Dans le Champsaur les observations sont limitées à la butte calcaro-marneuse du Puy de Manse.

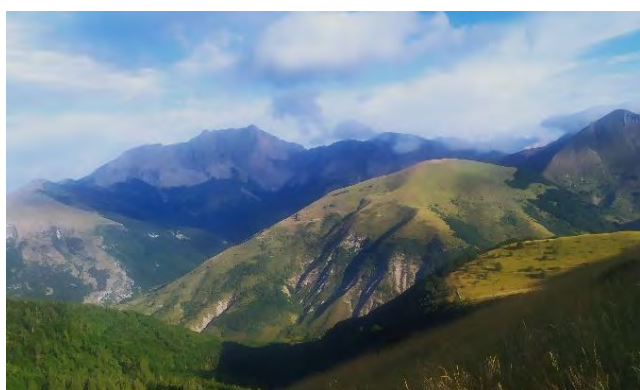
Dans la bordure sud-est du Dévoluy, le Pipit rousseline est présent dans le secteur du col de Rabou, du col du Noyer, sur les crêtes entre le col de Chétive au nord et le pic de Gleize au sud, sur les pentes sud de ce même pic de Gleize, au Puy (commune de Rabou). Ce pipit a été noté sur les pentes sud et est de la tête de Clappe et de la Barre (communes de la Roche-des-Arnauds et de Rabou).



Crêtes de la bordure sud-est du Dévoluy (La-Fare-en-Champsaur, Laye et Gap, 05). Le Pipit rousseline est présent sur les pelouses sommitales (2079 mètres d'altitude) alors qu'il est absent des reliefs visibles en fond aux mêmes altitudes (massif des Écrins). © Alex Clamens



Pentes sud du pic de Gleize (Gap, 05), milieu à Pipit rousseline au premier plan. Altitude de la photographie : 1560 mètres ; altitude du pic de Gleize : 2161 mètres. © Alex Clamens



Deux sites à Pipit rousseline de la bordure sud-est du Dévoluy. Le Puy (Rabou, 05), sommet au soleil au deuxième plan à droite, où le Pipit rousseline est présent sur les pelouses sommitales (1834 mètres d'altitude). La Barre, au fond à gauche, où le Pipit rousseline est présent sur les pelouses qui apparaissent claires au-dessus des zones

rocheuses (1750 mètres d'altitude). Au fond, le pic de Bure (2709 mètres d'altitude). © Alex Clamens



Le versant est de La Barre (Rabou et La-Roche-des-Arnauds, 05, 1750 mètres d'altitude). Le Pipit rousseline est présent sur les pelouses caillouteuses au premier plan. © Alex Clamens

Plus au sud, des données antérieures à 2016 existent sur le synclinal perché de Céüse.

Enfin des données éparses dans le Gapençais, le Laragnais et le Serrois-Rosanais concernent les communes de Barillonette, Chabestan, Châteauneuf-de-Chabre, l'Épine, Éourres, Lazer, La Pierre, Moydans, Rosans, Ventavon et Vitrolles.

Au printemps 2025, des prospections ciblées sur les sites dépourvus de données récentes ont permis de contacter l'espèce dans la commune de Prunières (haute vallée de la Durance, les 6 et 10 mai par Martin Stevenot et Élie Ducos). Par contre, les sorties à Céüse n'ont donné lieu qu'à une observation douteuse (le 7 mai par Éliane Dupland). L'adret du Monétier-les-Bains, a priori favorable et où l'espèce avait été contactée une fois le 18 juin 1996 (Blanchemain *in* Couloumy, 1999), bien que parcouru par des observateurs au printemps 2025, n'a fourni aucune donnée. Enfin, ce pipit a été contacté dans le Dévoluy à des dates un peu tardives (14 et 15 juillet) à Montmaur (1810 m) et Saint-Disdier (1335 m) par Irène et Pierre Lastère sur des sites où il n'avait jamais été observé.

Tableau II. Répartition des données de Pipit rousseline avec indice de nidification dans les Hautes-Alpes par zone géographique pour la période 2009-2024. Source : Faune-PACA.

Zone géographique	Nombre de données (localisation précise)	Nombre d'années avec des données (n=16)	Dernière année de contact	Altitude moyenne des données localisées précisément (min-max)	Altitude maximum de nidification certaine avec localisation précise
Rive gauche de la Guisane	36 (30)	10	2024	2160 m (1981 m - 2445 m)	2404 m (code atlas 16)
Adret de la haute vallée de la Cerveyrette	13 (7)	8	2024	2203 m (2057 m - 2307 m)	-
Haute vallée de la Durance	24 (16)	7	2019	902 m (833 m - 950 m)	-
Bordure sud-est du Dévoluy	90 (72)	16	2024	1704 m (1188 m - 2092 m)	1570 m (code atlas 15)
Champsaur	7 (5)	5	2024	1415 m (1268 m - 1558 m)	-
Céüse	8 (3)	5	2015	1735 m (1666 m - 1784 m)	-
Sud du département	16 (11)	9	2024	1208 m (655 m - 1679 m)	-

Présence du Pipit rousseline aux étages subalpin et alpin dans les départements des Alpes du sud

Le nombre de données de Pipit rousseline avec indice de nidification, au-dessus de 1600 m d'altitude, pour la période 2020-2024, est de 37 dans les Hautes-Alpes, 122 dans les Alpes-de-Haute-Provence et 72 dans les Alpes-Maritimes, ce qui représente 12,7 % des données de ces trois départements (Tableau III).

Tableau III. Distribution des données de Pipit rousseline avec indice de nidification en dessus et en dessous de 1600 m d'altitude pour les trois départements des Alpes du sud pour la période 2020-2024. Source : Faune-PACA.

Année	Hautes-Alpes		Alpes-de-Haute-Provence		Alpes-Maritimes		Total	
	< 1600 m	≥ 1600 m	< 1600 m	≥ 1600 m	< 1600 m	≥ 1600 m	< 1600 m	≥ 1600 m
2024	7	8	166	20	150	11	323	39
2023	2	8	192	25	163	5	357	38
2022	4	14	191	35	130	10	325	59
2021	3	1	229	22	174	11	406	34
2020	2	6	236	20	166	35	404	61
Total	18	37	1014	122	783	72	1815	231

Évolution temporelle des populations de Pipit rousseline dans les départements des Alpes du sud

L'intégration des données sans indice de reproduction spécifié par les observateurs en période de nidification ne modifie pas significativement les valeurs des rapports de fréquences relatives (Tableau IV).

Tableau IV. Nombre de données de Pipit rousseline et des autres espèces d'oiseaux en dessus et en dessous de 1600 m d'altitude pour les périodes 2009-2013 et 2020-2024 dans les trois départements alpins de la région PACA, et comparaison de la fréquence relative du Pipit rousseline durant ces deux périodes. Source : Faune-PACA.

Altitude	Nombre de données de Pipit rousseline		Nombre total de données pour toutes les autres espèces		F_1	F_2	$\frac{F_2}{F_1}$
	2009-2013	2020-2024	2009-2013	2020-2024			
≥ 1600 m	82	231	39388	85994	0,002081	0,002686	1,29
< 1600 m	882	1815	203711	442231	0,004329	0,004104	0,95

Discussion

Facteurs conditionnant la répartition de l'espèce dans le département des Hautes-Alpes

Le Pipit rousseline s'installe préférentiellement dans des milieux ouverts, chauds et secs, où l'herbe alterne avec des espaces nus (Grzybzk *et al.*, 2008 ; Paulus *in* Flitti *et al.*, 2009 ; Barnagaud *in* Issa & Muller, 2015). Dans les Hautes-Alpes, trois facteurs déterminent ce type d'environnement sur les sites occupés par l'espèce (Figure 2 et Tableau II).

Le premier facteur est de nature climatique : la partie la plus méridionale du département est soumise à des influences climatiques d'affinité méditerranéenne plus marquées.

Il en va de même dans le Briançonnais, où l'espèce est cantonnée aux adrets, ainsi que dans la vallée de la Durance, région très abritée, où les reliefs du massif des Écrins à l'ouest et des Alpes cottiennes à l'est interceptent une grande partie des précipitations et définissent la zone intra-alpine. Celle-ci se caractérise par des conditions climatiques d'affinité subcontinentale, se traduisant par de fortes amplitudes thermiques, tant saisonnières que journalières, ainsi que par de faibles précipitations annuelles, particulièrement en période estivale, marquée par une sécheresse prononcée (Ozenda, 1981).

Enfin, sur les crêtes de la bordure sud-est du Dévoluy, où l'espèce est présente sur des pentes à exposition sud, les températures hivernales basses et l'importance des vents, associées localement à de fortes pentes et à des sols caillouteux ou rocheux très superficiels et aux faibles réserves hydriques, empêchent ou limitent fortement le développement d'une végétation arborée.

Le deuxième facteur est de nature édaphique. Hormis dans le Briançonnais, où l'espèce est observée sur des ophiolites et des schistes lustrés (vallée de la Cerveyrette), ainsi que sur des grès et des schistes du Carbonifère (vallée de la Guisane), largement recouverts de dépôts glaciaires, sa répartition est principalement associée à des roches sédimentaires calcaires et marneuses.

Le calcaire, en raison de sa forte perméabilité, favorise le développement de sols secs. Les marnes, quant à elles, lorsqu'elles affleurent, sont très sensibles à l'érosion et donnent fréquemment naissance à des secteurs à végétation rase et clairsemée, entrecoupés de surfaces nues, comme c'est le cas des « terres noires » du Jurassique moyen autour du lac de Serre-Ponçon (badlands).

Dans la haute vallée de la Durance et dans le Laragnais, l'espèce occupe également les rocailles, pelouses et landes substeppiques des terrasses de cailloutis fluvioglaciaires le long de la Durance et du Buëch.

À l'inverse, le Pipit rousseline est absent du massif des Écrins, caractérisé par un climat

plus froid et plus arrosé, où la présence d'un socle granitique et métamorphique engendre des sols moins drainants que sur substrat calcaire, donc plus humides et dépourvus de surfaces de sol nu. L'espèce est également absente des grès du Champsaur, probablement en raison de la prédominance de barres rocheuses, d'éboulis et de reliefs escarpés.

Ces absences ont été relevées lors des suivis de la Perdrix bartavelle (Ariane Bernard-Laurent, com. pers.).

Le dernier facteur est d'origine anthropique. L'ensemble des secteurs occupés par le Pipit rousseline dans les Hautes-Alpes est soumis au pâturage de troupeaux ovins ou bovins, contribuant au maintien de milieux ouverts favorables à l'espèce. Sous le pic de Gleize, le pâturage est également assuré par un troupeau de yacks.

Milieux fréquentés dans les Hautes-Alpes en dehors du domaine sous influence méditerranéenne

En altitude dans les Hautes-Alpes, l'examen des cartes de la végétation (Cadel *et al.*, 1963 ; Cadel & Gilot, 1963) montre que le Pipit rousseline s'installe sur des pelouses sèches de l'étage subalpin appartenant à la série du Pin à crochets. Sur le secteur de Gleize et les crêtes de la bordure du Dévoluy¹, les milieux favorables sont des pelouses calcicoles à Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) et Lâiche toujours verte (*Carex sempervirens*), installées

sur des sols superficiels et des pelouses écorchées à Avoine toujours verte (*Helictotrichon sempervirens*), qui colonisent les fortes pentes caillouteuses calcaires sèches et des prairies sèches mésoxérophiles à Brome dressé (*Bromus erectus*). Ce dernier type de pelouse est aussi présent en rive gauche de la Guisane² et, avec les pelouses écorchées à Avoine toujours verte, sur la montagne de Céüse³. Dans la haute vallée de la Durance, on retrouve ces préférences sur le plateau d'Herbonne⁴ avec des pelouses steppiques sub-continentalles thermoxérophiles et des prairies sèches mésoxérophiles à Brome dressé. Il est toutefois probable que la présence du Pipit rousseline soit davantage conditionnée par la structure de la végétation (pelouses clairsemées présentant des surfaces de sol nu) que par la composition floristique elle-même, cette dernière étant largement répandue ailleurs dans les Alpes sans que l'espèce y soit observée

Présence aux étages subalpin et alpin et son évolution dans les Alpes du sud

L'altitude maximale atteinte par l'espèce en période de nidification (localisation précise) est de 2464 m dans les Alpes-de-Haute-Provence (nidification certaine la plus élevée à 1795 m), de 2445 m dans les Hautes-Alpes (nidification certaine la plus élevée à 2404 m) et de 2426 m dans les Alpes-Maritimes (nidification certaine la plus élevée à 2345 m). La présence du Pipit rousseline à l'étage

¹ Jérémie Van-Es, Sonia Richaud - 930020520, pic de Gleize - INPN, SPNMNHN Paris, 12p. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020520.pdf>

² Jean-Charles Villaret, Luc Garraud, Stéphane Beltra, Alisson Leclere, Sylvain Abdulhak, Gilles Farny, Sonia Richaud, Jérémie van Es - 930020103, bas du versant adret du Casset et de Monétier-les-Bains, de la maison blanche au Freyssinet. - INPN, SPN-MNHN Paris, 14P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020103.pdf>

³ Cédric Dentant, Jean-Charles Villaret, Luc Garraud, Stéphane Beltra, Émilie Ratajczak, Jérémie van Es, Sonia Richaud, Lionel

Quelin, Florian Plault, Marin Marmier. - 930012807, montagne et corniche de Céüse - le Fays - la Manche - crête de Combe Noire - la petite Céüse - l'Ubac. - INPN, SPN-MNHN Paris, 16P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930012807.pdf>

⁴ Émeric Drouot, Jean-Charles Villaret, Luc Garraud, Stéphane Beltra, Alisson Leclere, Sylvain Abdulhak, Gilles Farny, Stéphane Bence, Jérémie van Es, Sonia Richaud. - 930020380, côteaux et plateaux steppiques en rive droite de la Durance, des Baumes à la chapelle Saint-James. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11p. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020380.pdf>

subalpin, avec une remontée ponctuelle à l'étage alpin en période de nidification, est ainsi aujourd'hui bien documentée dans les trois départements alpins de la région PACA.

La comparaison des périodes 2009-2013 et 2020-2024 met en évidence une augmentation des effectifs au-dessus de 1600 m, concomitante à une légère diminution en dessous de ce seuil altitudinal (Tableau IV). Cette progression en altitude est significative lorsque le peuplement global est stable ou en augmentation de 10 %, tandis que la diminution observée sous 1600 m n'est pas significative (Tableau I).

Une tendance similaire a été observée en Catalogne, avec une diminution de la fréquence du Pipit rousseline aux basses altitudes (300-1000 m) et une augmentation aux altitudes les plus élevées (1100-2400 m) entre l'atlas de la période 1999-2002 et celui de la période 2015-2018 (ICO, 2026).

Une augmentation de la présence du Pipit rousseline en altitude apparaît déjà dans les atlas successifs des oiseaux nicheurs nationaux et régionaux antérieurs à 2009. Le premier Atlas des oiseaux nicheurs de France (Yeatman, 1976) indiquait une altitude maximale de 1000 m pour l'espèce, alors même que la carte de répartition la signalait à Saint-Étienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes), secteur pourtant situé à des altitudes nettement supérieures. Dans les Hautes-Alpes, le Pipit rousseline n'était mentionné que sur la carte de Chorges et était alors considéré comme absent de l'étage subalpin, situation comparable à celle des Alpes-de-Haute-Provence.

Dans l'Atlas des oiseaux du Haut-Dauphiné (Blanchemain *in* Couloumy, 1999), couvrant la période 1974-1997, l'espèce n'était contactée que dans la partie sud-est des Hautes-Alpes, où elle était signalée en période de nidification

dans 23 mailles, ainsi que dans la haute vallée de la Durance. Elle n'était pas mentionnée dans la bordure du Dévoluy ni dans le Briançonnais, et donc absente de l'ensemble des secteurs subalpins et alpins où elle est aujourd'hui observée. Une observation isolée d'un mâle chanteur à environ 2000 m, le 18 juin 1996 à l'adret du Monêtier-les-Bains, était toutefois rapportée par J. Blanchemain (Blanchemain *in* Couloumy, 1999). À cette époque, l'essentiel des données provenait du Serrois-Rosanais et du Laragnais.

Cette répartition se retrouvait dans l'atlas national, qui indiquait également l'absence de l'espèce en montagne dans les Alpes-de-Haute-Provence, tout en précisant que le Pipit rousseline est indifférent à l'altitude et peut atteindre 2200 m dans les Alpes-Maritimes (Roux *in* Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de PACA (Paulus *in* Flitti *et al.*, 2009), où l'espèce est qualifiée de rare ou absente dans les Hautes-Alpes, ce que confirment les données présentées ici, sa présence est néanmoins mentionnée sur la bordure sud-est du Dévoluy et dans la haute vallée de la Durance, mais pas dans le Briançonnais (vallées de la Guisane et de la Cerveyrette).

L'ensemble de ces éléments suggère, depuis le début des années 2000, une installation progressive de l'espèce à des altitudes plus élevées, en cohérence avec les résultats présentés (Tableau IV). Une évolution comparable est observée dans les Alpes-Maritimes, où Bernard-Laurent & Laurent (1983) signalaient pour la première fois la présence du Pipit rousseline à l'étage subalpin, au-delà de 2000 m, dans la vallée de la Tinée, sur des sites où il n'avait jamais été contacté auparavant. Jusqu'alors, l'espèce n'était connue à cet étage en Provence que dans la montagne de Lure (1700 m) et au mont Ventoux. Par la suite, l'atlas national (Roux *in*

Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994) puis l'atlas des oiseaux nicheurs de PACA (Paulus *in* Flitti *et al.*, 2009) ont confirmé sa présence en altitude dans ce département, désormais bien établie sur les cartes de distribution actuelles du [Parc national du Mercantour](#).

La régression du Pipit rousseline dans les secteurs sous influence méditerranéenne des Alpes du Sud pourrait s'expliquer par le recul des activités agricoles et pastorales, entraînant une réduction des milieux ouverts, facteur défavorable à l'espèce (Paulus *in* Flitti *et al.*, 2009 ; Fonderflick *et al.*, 2010 ; Barnagaud *in* Issa & Muller, 2015). Cette évolution se retrouve chez beaucoup d'espèces méditerranéennes (Sirami *et al.*, 2007 ; Sirami *et al.*, 2009 ; Clamens, 2015).

Toutefois, la présence du Pipit rousseline aux étages subalpin et alpin dans les trois départements étudiés peut être, au moins en partie, liée à un défaut de prospection. L'espèce est en effet discrète, farouche et parfois mal connue des ornithologues, étant surtout repérable grâce à son chant, qu'elle émet parfois peu. Certains milieux d'altitude où elle est présente sont difficilement accessibles ou peu prospectés.

Par exemple, le pipit n'était signalé sur l'adret de la Cerveyrette (Cervières, 05) ni dans l'Atlas des oiseaux du Haut-Dauphiné (1999), ni dans l'Atlas PACA (2009), alors qu'il y était déjà présent en 1979-1980 (Ariane Bernard, com. pers.). De même, l'espèce a été notée pour la première fois au lieu-dit Le Puy (1834 m, commune de Rabou, 05) en 2024. Avant cette date, seules trois journées de prospection avaient été réalisées sur seize ans, générant dix données reproductrices pour six espèces (source : Faune-PACA). Trois sorties supplémentaires ont été nécessaires en 2024 pour détecter le pipit sur ce site.

Cependant, cette évolution pourrait aussi refléter une tendance réelle. Une hypothèse est que les individus remontent en altitude sous l'effet du réchauffement climatique, combiné à la fermeture progressive des milieux aux altitudes les plus basses. À terme, les étages subalpin et alpin pourraient constituer des zones refuges pour l'espèce, comme cela est observé en Auvergne pour l'Alouette des champs, le Pipit des arbres et le Pipit farlouse (Clamens & Guélin, 2024).

Une évolution similaire, sous l'effet de l'intensification agricole, est suspectée pour le Râle des genêts (*Crex crex*) en région PACA (LPO PACA, 2025). De même, le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) est bien présent dans certaines zones humides du subalpin dans les Hautes-Alpes (col du Lautaret et haute vallée du Valgaudemar par exemple) alors qu'il a fortement régressé à basse altitude (LPO PACA & CEN PACA, 2012 ; CEN PACA & LPO PACA, 2020 ; Ducos & Corail, 2022).

Importance du substratum géologique quant à la distribution du Pipit rousseline

Dans les Pyrénées-Orientales, sur la période 2020-2024, seules trois observations de Pipit rousseline avec indice de nidification ont été enregistrées aux étages subalpin et alpin (>1600 m) : à 1851 m, 1675 m (Olivier Floriant *in* Faune-Occitanie) et 1630 m (Guilhem Laurents *in* Faune-Occitanie), tandis qu'aucune donnée n'a été signalée dans l'Aude (source : Faune-Occitanie). Un chanteur avait cependant été noté à Punxo, commune de Porta (Pyrénées-Orientales), à 2300 m le 7 juillet 2001 (Emmanuel Roy, com. pers.).

Cette absence dans le subalpin de la partie orientale des Pyrénées, climatologiquement comparable aux Alpes du Sud, est surprenante. Elle peut être rapprochée du

massif des Écrins dans les Hautes-Alpes et s'expliquer par la nature géologique similaire (socle cristallin), générant des sols plus humides, moins drainants, plus rocheux et produisant moins de zones de terre nue. Cette affinité pour les calcaires et marnes et l'absence sur socle cristallin se retrouve également dans le département du Var. En comparant la distribution de l'espèce sur Faune-PACA avec la carte géologique, on note son absence dans les massifs des Maures et de l'Esterel (socle et volcanisme). De même, en Lozère, seules dix observations de reproduction sur 950 sont localisées sur socle (données Fabien Sane, ALEPE, d'après Faune-Occitanie). Dans le Gard, cette préférence serait due à des milieux plus boisés sur schiste et granite (Michel Jay, com. pers.).

Cependant, dans les Pyrénées-Orientales, le Pipit rousseline est présent sur le socle des massifs de l'Agly et des Albères. Il en va de même en Catalogne, où l'espèce occupe le socle de la région du Cap de Creus (<https://www.sioc.cat/fitxa/ANTCAM>).

À l'échelle européenne, la carte de répartition de l'atlas de l'EBCC n'est pas assez précise pour identifier un lien avec la nature géologique, et le texte de l'atlas indique que le substrat n'aurait pas d'importance pour la présence de l'espèce (Banick *in* Keller *et al.*, 2020).

Le lien entre la géologie et la répartition du Pipit rousseline semble donc plurifactoriel et mérite des recherches plus poussées.

Conclusion

Le Pipit rousseline est donc aujourd'hui davantage un oiseau de montagne des étages subalpin et alpin qu'une espèce d'affinité méditerranéenne de basse altitude dans les Hautes-Alpes. Ses populations ont probablement augmenté à ces étages dans les trois départements alpins de la région PACA dans les dernières décennies.

À terme, son maintien dans ces départements, comme ailleurs dans son aire de répartition, dépend de celui de l'élevage extensif qui entretient des milieux ouverts. Cette dépendance au pastoralisme est moins forte en altitude, où les conditions climatiques et pédologiques génèrent un environnement compatible avec les exigences écologiques de l'espèce. Ces espaces sont susceptibles de devenir des zones refuges face à l'évolution des paysages et à cause du réchauffement climatique.

Une prospection ciblée dans les milieux favorables permettrait de vérifier si sa distribution est aussi dispersée que ce que suggèrent les données présentées, et un suivi régulier pourrait permettre de confirmer la colonisation actuelle de l'étage subalpin. Il faudrait argumenter les causes précises de l'absence locale sur du socle cristallin.

Cette étude montre également que l'hétérogénéité spatiale de la prospection constitue une limite à l'utilisation des données des bases de sciences participatives.

Références bibliographiques

- BANICK M. (2020). Tawny Pipit in KELLER V., HERRANDO S., VORISEK P., FRANCH M., KIPSON M., MILANSEI P., MARTI D., ANTON M., KLVANOVA A., KALYAKIN M.V., BAUER H.-G. & FOPPEN R.P.B. (2020). *European Breeding Bird Atlas, 2 : Distribution, abundance and Change*. European Bird Census Council & Lynx Edicions, Barcelona.
- BARNAGAUD J.Y. (2015). Pipit rousseline in ISSA N. & MULLER Y. (coord.). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN, Delachaux & Niestlé, Paris.
- BERNARD-LAURENT A. & LAURENT J.-L. (1983). *Le pipit rousseline Anthus campestris à l'étage subalpin des Alpes-Maritimes*. L'Oiseau et la Revue Française d'ornithologie, 53 : 83-84.
- BLANCHEMAIN J. (1999). Pipit rousseline in COULOUMY C. (coord.). *Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné, atlas des vertébrés, tome 2, les oiseaux*. Parc National des Écrins et Centre de Recherche Alpin sur les Vertébrés.
- CADEL G. & GILOT J.-C. (1963). *Documents pour la carte de la végétation des Alpes, volume 1, feuille de Briançon*. Université de Grenoble 1, Saint Martin d'Hères (FRA). Laboratoires de Biologie Végétale, Grenoble.
- CADEL G., OZENDA P. & TONNEL A. (1963). *Documents pour la carte de la végétation des Alpes, volume 1, feuille de Saint-Bonnet*. Université de Grenoble 1, Saint Martin d'Hères (FRA). Laboratoires de Biologie Végétale, Grenoble.
- CEN PACA & LPO PACA (2020). *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. DREAL PACA, 18 p.
- CLAMENS A. (2015). *Changement d'occupation des terres et changement climatique : conséquence sur l'évolution de la distribution des oiseaux thermophiles sur plus de 150 ans dans trois régions de France*. *Alauda*, 83 : 219-234.
- CLAMENS A. & GUÉLIN F. (2024). *Évolution des populations d'Alouette des champs (Alauda arvensis), de Pipit farlouse (Anthus pratensis), de Pipit des arbres (Anthus trivialis) en Auvergne sur une période de treize ans*. *Le Grand-Duc*, 93 : 1-13.
- DUCOS E. & CORAIL M. (2022). *Synthèse ornithologique Hautes-Alpes 2019*. LPO PACA, Faune-PACA Publication n° 110 : 68 p.
- FONDERFLICK J., CAPLAT P., LOVATY F., THÉVENOT M. & PRODON R. (2010). *Avifauna trends following changes in Mediterranean upland pastoral system*. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 137 : 337-347.
- GRZYBEK J., MICHALAK I., OSIEJUK T. S. & TRYJANOWSKI P. (2008). *Densities and habitats of the Tawny Pipit Anthus campestris in the Wielkopolska region (W Poland)*. *Acta Ornithologica*, Vol. 43 (2) : 201-225.
- ICO (2026). SIOC : servidor d'informació ornitològica de Catalunya. ICO, Barcelona. (<http://www.sioc.cat/fitxa/Anthus+campestris>)
- LPO PACA (2025). *Déclinaison régionale du plan national d'action Rôle des genêts en Provence-Alpes-Côtes d'Azur. Bilan 2024*. Rapport DREAL PACA/LPO PACA, Hyères-les-Palmiers : 34 p.
- LPO PACA & CEN PACA (2012). *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Rapport DREAL PACA, 22 p.
- OZENDA P. (1981). *Végétation des Alpes sud-occidentales, notice détaillée des feuilles 60 Gap - 61 Larche - 67 Digne - 68 Nice - 75 Antibes*. Éditions du CNRS, Paris.
- PAULUS G. (2009). Pipit rousseline in FLITTI A., KABOUCHE B., KAYSER Y. & OLIOSO G. (coord.). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- ROUX F. (1994). Pipit rousseline in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (coord.). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France.
- SIRAMI C., BUITON L. & MARTIN J.L. (2007). *Vegetation and songbird response to land abandonment: from landscape to census plot*. *Diversity and Distributions*, 13 : 42-52.
- SIRAMI C., BUITON L. & MARTIN J.L. (2009). *Does bird spatial distribution patterns reflect population trends in changing landscapes ?* *Landscape Ecology*, 24 : 893-906.
- YEATMAN L. (1976). *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Ministère de la Vie, Société Ornithologique de France.

La faune de la région PACA

Le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le plus riche et le plus diversifié en nombre d'espèces en France métropolitaine. La région PACA abrite 245 espèces d'oiseaux nicheurs sur 275 espèces recensées en France, 70 % des 143 espèces de mammifères, 80 % des 34 Reptiles, 61 % des 31 Amphibiens, 85 % des 240 papillons de jour et 74 % des 100 libellules.

Le projet www.faune-paca.org

En mars 2026, le site <http://www.faune-paca.org> a dépassé le seuil des **13,9 millions de données** portant sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons diurnes. Ces données zoologiques ont été saisies et cartographiées en temps réel. Le site <http://www.faune-paca.org> s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA et consolidé au niveau national par le réseau LPO sur le site www.faune-france.org.

Ce projet est original et se caractérise par son rôle fédérateur, son efficacité, sa fiabilité, son ouverture aux professionnels de l'environnement et aux bénévoles. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Il est modulable en fonction des besoins des partenaires. Il est perpétuellement mis à jour et les données agrégées sont disponibles sous forme de cartographies et de listes à l'échelle communales pour les acteurs du territoire de la région PACA.

Faune-PACA Publication

Cette nouvelle publication en ligne Faune-PACA publication a pour ambition d'ouvrir un espace de publication pour des synthèses à partir des données zoologiques compilées sur le site internet éponyme www.faune-paca.org. Les données recueillies sont ainsi synthétisables régulièrement sous forme d'ouvrages écrits de référence (atlas, livres rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), mais aussi, plus régulièrement encore, sous la forme de publications distribuées électroniquement. Faune-PACA Publication est destiné à publier des comptes-rendus naturalistes, des rapports d'études, des rapports de stage pour rythmer les activités naturalistes de la région PACA. Vous pouvez soumettre vos projets de publication à Amine Flitti, rédacteur en chef et administrateur des données sur faune-paca.org amine.flitti@lpo.fr.

Faune-PACA Publication n°137

Édition :

LPO PACA
9 rue de Provence
83400 HYERES
Tél : 04 94 12 79 52
Courriel : paca@lpo.fr • Web : paca.lpo.fr

Directeur de la publication : Amine FLITTI

Rédacteur en chef : Amine FLITTI

Comité de lecture du n° 137 : Jean-François AZENS et Aurélie TORRES

Administrateur des données faune-paca.org : Amine FLITTI

Photographie couverture : Pipit rousseline © Jean-François AZENS

©LPO PACA 2026

La reproduction de textes et d'illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Afin de réduire votre impact écologique nous vous invitons à ne pas imprimer cette publication. Partenaires techniques et financiers du site www.faune-paca.org sur la page accueil du site.